

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE DU 31 MARS 2017</p>

Présents

Françoise ANCEAUX
Franck BARBIER
Flavie BAUDUIN
Frédéric CADIOU
Sandrine DE CROOS
Ghislaine DENISSELLE
Sylvie DIVERCHY
Anne GOZE
Philippe JOSPIN
Sébastien MALAPEL
Amandine NARGUET
Guillaume RICHARD
Emilie SIMONEAU

Excusés :

Sophie DICTUS – Pouvoir à Anne GOZE
Nils GUEGUEN- Pouvoir à Franck BARBIER
Séverine LEMIZE–Pouvoir à Françoise ANCEAUX

En préambule, E SIMONEAU précise que le calendrier 2017-2018 ne pourra être examiné car le calendrier de l'UVHC n'est pas encore voté.

1° Demande de subvention

Mlle NARGUET vient présenter la demande de subvention de l'association MISE.

Elle présente les différents événements qui vont ou se sont déroulés, les étudiants étaient chargés de piloter ces événements par groupe de 5.

Les bilans financiers des événements sont les suivants :

- Nuit du futsal, déficit de 499€
- Val Dingo, bénéfice d'environ 200€
- Tournoi Expérience au VAFC, budget 7 350€
- Basket Street in, budget 7 310€
- Val pétanque, budget 2 205€
- Stage sportif du 08 au 14 juin, budget 15 010€. Ce stage sera financé par les autres événements. Il permettra de financer le séjour pour 25 étudiants et 3 enseignants.

La subvention demandée est de 1 500€.

Vote pour l'attribution d'une subvention de 1 500€ :

La subvention est adoptée à l'unanimité.

G RICHARD fait remarquer qu'il faudrait que le conseil ait un regard sur l'activité de l'association et qu'elle ait un objectif de résultat.

E SIMONEAU précise qu'il n'est pas possible de faire financer à un étudiant un module d'enseignement. Il faut être vigilant et préciser les moyens d'évaluation.

2° Approbation du compte rendu du conseil du 05/12/2016

Il n'y a pas de remarques des conseillers.

Vote pour le compte rendu du 05/09/2016 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3° Informations générales

E SIMONEAU commence par présenter l'état d'avancement du projet de l'Université Polytechnique. Une assemblée des personnels a eu lieu le 27/02/2017 et un vote concernant le projet a été réalisé lors du CA du 28/02/2017. Il y aura 2 grands pôles fortement interconnectés : Sciences et Technologies d'une part et Humanités d'autre part. La FSMS quant à elle fera partie du pôle Sciences et Technologie avec l'ISTV et l'ENSIAME.

F BARBIER précise que le projet de décret est au Ministère mais qu'en raison des élections, on ne connaît pas le calendrier.

S MALAPEL craint que certains diplômes de Master disparaissent.

F BARBIER reprécise que tous les diplômes continueront d'exister.

S DE CROOS s'interroge sur le nom choisi qui ne fait référence qu'à la région et pas à Valenciennes.

F BARBIER précise que c'est parce que ce serait l'unique université polytechnique de la région.

F ANCEAUX demande s'il y a un projet d'ouverture d'une filière psychologie dans le pôle humanité.

F BARBIER répond par la négative dans la mesure où ce projet se fera à coût constant. Il termine en indiquant que cette stratégie est mise en œuvre pour avoir droit de participer au PIA3.

Ensuite E SIMONEAU présente la Démarche Qualité mise en œuvre pour le Décret Qualité de la formation professionnelle continue. Les recettes de formation continue représentant quelques millions d'euros, il est vital pour l'UVHC d'obtenir une certification. Elle rappelle l'importance de la diffusion des fiches ECTS de nos formations. Elle précise également que le 24/03 s'est déroulée une journée de formation pour Certification Qualité (LRQA) à laquelle ont participé G. DENISSELLE, S. MALAPEL et elle-même.

La procédure Postbac est en cours actuellement pour les candidatures des étudiants en 1^{ère} année de licence. Il y a eu cette année : 4 159 candidatures contre 3 584 en 2016 et 1 445 en 2015 ; et à ce jour 439 futurs étudiants ont mis la L1 STAPS en vœu n°1 contre 443 en 2016 et 415 en 2015. G. DENISSELLE explique que la différence des candidatures entre les années 2015 et 2016 est due à l'obligation pour les candidats de classer toutes les universités de l'académie en demandant la filière STAPS. Elle précise que cette année le Ministère a décidé, sans information préalable, que les étudiants en réorientation ne seront plus sélectionnés et seront inclus dans la même capacité d'accueil que les étudiants néo-bacheliers.

En ce qui concerne les mouvements de personnels, E SIMONEAU évoque le départ de Christelle PONCHE qui a occupé le poste d'infographiste d'octobre 2016 à mars 2017 et l'arrivée d'Isabelle HOSTIEZ le 1^{er} mars 2017 sur le poste de secrétaire pédagogique vacant. E SIMONEAU présente le bilan des réalisations de Mlle Ponche. Concernant les Enseignants-Chercheurs, pour la rentrée 2017-2018 il y aura le recrutement d'un MCU en Anatomie, Analyse 3D des Mouvements Humains et d'un PU

en Biomécanique neuromusculaire et analyse 3D du mouvement humain. La FSMS aimerait aussi pouvoir recruter un PRAG EPS.

Enfin E SIMONEAU rappelle les dates importantes :

- Journée "Best of STAPS": jeudi 01/06/2017
- Election Direction FSMS : vendredi 09/06/2017 - 17h
- Jury 2nd semestre : jeudi 29/06/2017 à 9h
- Conseil d'Enseignement : jeudi 29/06/2017 à 14h
- Conseil FSMS : vendredi 30/06/2017 à 14h

Elle précise à cette occasion qu'elle sera candidate à l'élection du poste de Directeur de la FSMS.

4° Compte financier 2016

G DENISSELLE présente le compte financier pour l'année 2016.

Le résultat :

Les recettes se sont élevées à 455 949.25 € et les dépenses à 356 779.20 €, soit un résultat excédentaire de 99 170.05 €.

Analyse des recettes :

Les recettes ont augmenté de 116 840.74 € soit 34%, en sachant qu'elles avaient diminué de 2.18% en 2015.

Par rapport à l'an dernier, on note :

- une augmentation de la dotation financière de 29 829 €, soit +11 %,
- une augmentation des ressources propres de 12 144,24 € soit -17.14 %. Cette augmentation est due principalement à la hausse de la collecte de la taxe d'apprentissage de 928 % et des recettes de FC de 72%.

Analyse des dépenses :

Les dépenses ont augmenté de 25 304,02€ soit 8 %.

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 58 % par rapport à 2015, pour représenter un montant de 55 955,86 €. Les investissements ont porté principalement sur l'achat de matériel pour le stade et matériel informatique et de recherche.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 8%.

Des comptes ont été modifiés, pouvant entraîner une hausse ou diminution de certains chapitres.

Cette diminution est l'effet principalement des dépenses reversées au SUAPS et Frais FC (18%) qui n'apparaissent plus dans les dépenses (mis en « réserve pour le budget) : 14 800€.

Le montant des dépenses de prestations internes est identique à l'année précédente 10 273.19 €.

Les dépenses de personnel ont augmenté sur le compte financier de 9 518 €, soit 3.7% mais ont diminué si on tient compte des compensations entre composantes de l'UVHC.

La FSMS a reçu 17 632€ du SUAPS pour rémunérer les heures effectuées par le personnel du FSMS au SUAPS en raison de la diminution du nombre de titulaires au SUAPS.

S MALAPEL fait remarquer que les dépenses de personnel ont diminué en raison de la diminution des heures des nouvelles maquettes.

F ANCEAUX indique qu'il ne sera pas possible de diminuer encore le volume d'heures des maquettes sans causer une perte certaine à la qualité des enseignements.

5° Relations internationales

G RICHARD, responsable des relations internationales de la FSMS fait le bilan de cette année universitaire. 9 étudiants bénéficient du programme Erasmus, 5 en master 1 IEAP, 2 en L2 management et 2 en L3 management. Les principales destinations sont le Canada et les USA.

En ce qui concerne le développement de la formation par apprentissage au sein de la composante, il précise qu'un dossier va être déposé auprès de Formasup pour l'ouverture d'une formation en apprentissage en Master 2 Création et Gestion des Unités Sportives et de Loisirs.

6° Questions diverses

F BARBIER souhaite savoir où en est le projet d'ouverture de la LP SPORTICES.

S MALAPEL répond que pour le moment 3 étudiants en FOINGECIF seraient intéressés, mais le point mort de la formation s'élève à 40 000€ et dépend du statut des étudiants.

S MALAPEL aborde la formation Drones. Gaëtan Parment a été formé. Il faut maintenant acheter les drones et la question est de savoir qui finance l'achat.

S DE CROOS indique que la location de la salle Gosselin sera payante l'an prochain à raison de 14€ de l'heure d'utilisation.

P JOSPIN souhaite qu'une réunion soit prévue concernant l'organisation du Master Enseignement pour l'an prochain. Par ailleurs, il indique que de nombreux enseignants souhaitent que les modalités d'évaluation des licences soient revues pour l'année prochaine afin de redonner un sens à l'évaluation et offrir un vrai rattrapage à l'étudiant.

La séance est levée à 20h00.